



**HAL**  
open science

## Introduction. Politique de l'humanitaire, humanitaire politique ?

Alice Corbet, Isabelle Desportes

### ► To cite this version:

Alice Corbet, Isabelle Desportes. Introduction. Politique de l'humanitaire, humanitaire politique ?. Les Cahiers d'Outre-Mer. Revue de géographie de Bordeaux, 2022, Politique de l'humanitaire, humanitaire politique ?, 286. hal-03914750

**HAL Id: hal-03914750**

**<https://hal.science/hal-03914750>**

Submitted on 28 Dec 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alice Corbet et Isabelle Desportes,

Numéro 286 de la revue “Cahiers d’Outre Mer” intitulé “Politique de l’humanitaire, humanitaire politique ?”, 2022.

Corbet, Alice, Chargée de recherche, CNRS, LAM, Pessac.

Desportes, Isabelle, Chargée de recherche, Katastrophenforschungsstelle, Freie Universität Berlin.

## **Introduction**

### **Politique de l’humanitaire, humanitaire politique ?**

#### **Introduction**

Venir en aide aux personnes en souffrance : cette idée, et sa mise en pratique, ont une histoire longue et variée. Toutefois, on associe souvent les valeurs humanitaires internationales d’aujourd’hui à l’histoire, aux pensées et aux valeurs occidentales (Skinner & Lester, 2012). Ainsi au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les objectifs et pratiques humanitaires semblaient clairs : en opérant dans un espace humanitaire suivant les principes de neutralité, impartialité, indépendance et humanité (qui furent définis par la Croix-Rouge), les acteurs humanitaires se situaient en dehors du champ politique. C’est ce qui faisait leur force : leur but était d’alléger la souffrance humaine, et ils ne se positionnaient pas quant aux causes de cette souffrance (Leebaw, 2007). Puis, vint l’époque de la guerre froide et son monde, qui a vu éclore nombre d’organisations non gouvernementales (ONGs) encore aujourd’hui bipolaire actives : les organisations humanitaires incarnaient alors - de manière schématique - le monde du bien et du bon. Deux grandes évolutions ont pu être observées depuis.

D’une part, on note une diversité croissante des acteurs impliqués dans l’humanitaire. Le travail humanitaire s’est de plus en plus professionnalisé, s’appuyant sur des pratiques et des normes internationales (Le Naëlou, Hofmann, Kojoué, 2020). Cela concerne aussi la société civile des pays « des Suds », où les ONGs locales travaillent dorénavant avec les acteurs internationaux, en plus des collectifs citoyens ou de société civile déjà sur place. Certains États ont également accru leurs dispositifs internes de gestion de crise, comme par exemple l’Éthiopie, qui chapeaute tous les programmes d’aide alimentaire et accueillait en 2017 près de 900.000 réfugiés venus des pays limitrophes (Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, 2017). Le domaine militaire a également développé des stratégies humanitaires, mêlant techniques de contre-insurrection et de pacification en parallèle de leurs interventions militaires comme en Afghanistan où l’armée américaine distribuait des biens – parfois en échange d’informations (Jeangène Vilmer, 2014).

D'autre part, on note un émiettement croissant des situations géopolitiques de conflit. Les ONGS qui se destinaient auparavant à l'international, voire dans ce qui était appelé le « tiers monde » puis le monde « en développement », se consacrent aujourd'hui aussi à des terrains proches, occidentaux, par exemple pour pallier aux besoins de réfugiés – en témoignent les mobilisations liées à la récente invasion de l'Ukraine par la Russie. À travers le monde, la persistance de conflits complexes et la réduction de l'espace humanitaire - surtout pour des raisons de sécurité - ont fait de l'intervention humanitaire un enjeu politique ou symbolique. Cette diversité d'acteurs et la complexification géopolitique vont de pair avec un positionnement de plus en plus disparate des acteurs humanitaires quant à la politique. La lecture des notions de « bien » et de « mal » est devenue plus insaisissable. Certaines organisations prennent ouvertement le parti de populations marginalisées, par exemple par le plaidoyer, quand d'autres se revendiquent toujours « neutres » et « apolitiques » (Leebaw, 2007). D'autres encore utilisent les formes ONG pour agir et déployer leur influence : on pense par exemple à certaines ONG saoudiennes ou aux groupes de prédication (Da'wa) transnationaux, qui pratiquent de l'« islamisation par le bas » via des actions au plus près du social (Bellion-Jourdan, 2006, Abbassi, 2016).

L'histoire de l'humanitaire montre donc comment, malgré les valeurs fondatrices du milieu au XIX<sup>e</sup> siècle et notamment les principes hérités de la Croix-Rouge, l'action humanitaire est liée à la politique. D'abord, l'humanitaire – et, dans une moindre mesure, le temps du développement – intervient pour pallier à des souffrances souvent causées par un conflit ou d'autres dynamiques d'ordre politique (même indirectement, comme lorsqu'une région est mise à l'écart par l'État central et ainsi plus vulnérable aux aléas naturels). Ensuite, l'humanitaire est souvent confronté aux politiques locales, régionales ou nationales : la distribution d'aide alimentaire liée à la politique de déplacements forcés sous le président Éthiopien Mengistu en 1984-1986, menant au départ de l'ONG Médecins sans Frontière (MSF), en est un exemple connu.

Beaucoup de ces dilemmes (Schloms, 2005 ; Bruman, Petit, 2002) sont discutés au sein des ONG internationales (en particulier par MSF : Weissman 2003 ; Brauman, Petit, 2007 ; Magone, Neuman, Weissman, 2012). Les acteurs humanitaires sont traversés par de nombreuses tensions, notamment sur leur place dans le monde actuel, qui peut exposer leur personnel à de graves dangers, ou sur leur instrumentalisation possible, tels que ceux dans des conflits qualifiés de « guerres justes ». Plusieurs groupes animés par des praticiens de l'humanitaire, tels que le Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires (Crash), la revue *Alternatives humanitaires*, ou le blog *Stuffexpataidworkerslike.com*, animent ces complexes débats. Ils raisonnent avec les reconfigurations humanitaires depuis le Sommet mondial sur l'action humanitaire à Istanbul en 2016 qui initie le « Grand Bargain » et la « localisation de l'aide » (TNH, 2016). La multiplicité des conflits ou catastrophes dites « naturelles » demande elles aussi au milieu de s'adapter, voire de se réformer (Grünewald, 2020).

Les modes d'action des acteurs humanitaires à travers le monde sont donc de plus en plus différents, alors même que les principes (neutralité et impartialité notamment) sont déclinés de manière variable selon les organisations. Dans quelle mesure les acteurs humanitaires sont « contre l'État, tout contre » (Fassin, 2006), avec des acteurs et des valeurs qui peuvent passer de l'un à l'autre (Dauvin, Siméant, 2002), en particulier dans le temps de l'urgence ? Ce numéro souhaite comprendre où sont les limites entre, d'une part, une nécessité d'aide et un désir d'aider et, d'autre part, les lectures locales de cette aide, entre ingérence et perceptions parfois fausses

(mais aux effets concrets). Désanctuarisé, l'humanitaire est perçu comme un agent politique, un moyen de pression sur les logiques internationales, et son personnel est devenu une cible (Stoddard, Harvey, Czwarno, Breckenridge, 2020). Le personnel humanitaire se protège d'ailleurs de manière accrue derrière des principes sécuritaires qui ne font qu'augmenter leur séparation du milieu d'accueil, la perception qu'ils ont de ceux qu'ils aident, et pour ceux-ci de ceux qui donnent (Collinson, Duffield, 2013).

Par exemple, au début du conflit syrien (2011 - 2012), beaucoup d'ONG internationales basées et enregistrées à Damas, siège du régime de Bachar al-Assad, ne pouvaient passer par les voies officielles parce qu'aucun bailleur de fonds institutionnel n'osait les financer. Le quadrillage militaro-diplomatique de leurs actions les empêchait de mener à bien leurs programmes d'aides, ce qui les a amenés à adopter des tactiques clandestines : les ONGS qui avaient des ressources propres (notamment issues des dons du grand public) ont mené des activités illégales, par exemple via des pays limitrophes ou en collaboration avec les rebelles syriens, « pour intervenir où on veut, quand on veut, sans demander l'autorisation de qui ce soit » (Médecins du Monde, 2020). Cette solution permettait une mobilisation dans l'urgence, alors même que le régime syrien ciblait volontairement des lieux d'intervention humanitaire et qu'une molle réaction de désapprobation internationale réclamait un « accès humanitaire » aux zones bombardées. Depuis la victoire du régime syrien, la plupart des ONGI doivent réussir à travailler avec lui afin de négocier l'accès à ceux qu'il persécute, tout en essayant de ne pas le renforcer.

Les différents comportements des organismes humanitaires dans le conflit syrien, tel ce renversement circonstanciel de position, nous permettent de rappeler que la complexité des contextes historico-politiques et des acteurs de l'aide ne peut être envisagée que de manière transversale. Ils rappellent aussi que l'intervention humanitaire se positionne parfois en dehors de tout cadre légal - que ce soit du droit humanitaire (Buirette, Lagrange, 2008) ou du droit international qui garantit le respect des conditions d'entrée et de comportement dans un état de droit - même s'il est en guerre. La nécessité d'intervention prend alors le dessus sur les règles et les lois, comme si l'emprise légale et politique pouvait être bafouée par une logique plus grande. C'est ce qui est rappelé dans les articles du droit humanitaire sur le « droit d'initiative humanitaire » ou « droit d'accès » dont les modalités sont discutées entre « droit » d'ingérence et « responsabilité de protéger » (Herlemont-Zoritchak, 2009). Ce numéro interroge aussi ce « besoin » d'aider, qui répond le mieux aux notions d'assistance à l'humanité qui soutiennent la plupart des organismes d'aide. Est-il, pour autant, apolitique (ou au-delà du politique – *beyond politics* ?) dans le sens où l'aide, généralement indistincte quelles que soient les victimes, supprime les contraintes politiques d'origine de l'organisation d'aide et les contraintes politiques du lieu d'intervention ? Intervenir comme dans les années 1980, en faisant fi des règles internationales, pose aussi des questions juridiques. Le métier « d'humanitaire » est maintenant régi par le droit et des services juridiques sont consultés en amont des missions, car faire « ce qu'on veut » peut maintenant exposer à de lourdes sanctions. L'humanitaire aujourd'hui semble donc osciller entre cette normalisation et bureaucratisation de l'activité, qui peut restreindre son action pour des raisons juridiques et sécuritaires, et des besoins forts, qui exigent de défier des lois, de transgresser.

## **II. Les contributions à ce numéro spécial**

C'est avec le discours de Michel Agier, énoncé lors de la session d'ouverture la Conférence on

Humanitarian Studies organisée par l'International Humanitarian Studies Association à Paris en 2021, que nous ouvrons ce numéro. Il revient sur la construction de la notion « d'indésirables », ce terme qui qualifie les laissés-pour-compte, tantôt ignorés - voire invisibilisés - et placés dans les marges (comme des camps), tantôt au cœur de politiques, souvent policières et administratives, d'éloignement ou de contention. Pour penser le monde d'aujourd'hui, mais aussi pour penser la façon dont on construit le politique à travers la perception de l'autre - et notamment l'aide, que ce soit de solidarité internationale ou locale -, considérer les indésirables comme sujets agissants, vocables, influents sur leur environnement, est une condition primordiale. Ce point de vue traverse tout le numéro, car les études de cas sont tiraillées entre les logiques « d'en haut », telles que celles de politiques publiques ou de standards partagés, et celles « d'en bas », que ce soit les perceptions des praticiens de l'aide ou de ceux qui la reçoivent.

Pour commencer la série d'articles, Isabelle Desportes place le rapport des acteurs humanitaires au politique au centre de son article. Les trois études de cas qu'elle a sélectionnées, à savoir l'Éthiopie, la Birmanie et le Zimbabwe, sont particulièrement propices à ce sujet d'étude. Dans les trois cas, les acteurs humanitaires divers, allant de membres d'organismes des Nations unies à des collectifs de la société civile, ont fait face à une catastrophe dite « naturelle » dans le contexte de conflit socio-politique et de pratiques autoritaires. Alors que le domaine d'action (une intervention suite à une catastrophe) et le contexte (le conflit) sont ostentatoirement dépolitisés par la majorité des acteurs humanitaires, Isabelle Desportes détaille les nombreuses implications d'un tel engagement. Elle conclut que ces acteurs « agissent » politiquement même quand ils ne croient que « réagir » en s'adaptant aux conditions difficiles auxquelles ils doivent faire face.

Verena Richardier nous amène ensuite en Chine, où elle a étudié en interne la professionnalisation des ONG. À partir des émotions mobilisées par les organisations de solidarité afin de justifier leur engagement pour une cause, en l'occurrence le handicap, elle montre comment des répertoires émotionnels sont différemment utilisés et perçus entre une ONG internationale et une autre nationale. Si la première, « experte », a une efficacité de moyens et des procédures d'intervention bien régulées, c'est bien la seconde, locale et plus proche du contexte, qui peut tirer profit d'un contexte politique complexe pour critiquer la politique du handicap en Chine tout en ajustant ses pratiques. Le passage de certains employés d'une organisation à l'autre est très révélateur des capacités d'engagement des professionnels à la fois sur l'action et sur l'esprit de leur implication. Il permet de mettre en lien les dynamiques de justification du travail humanitaire avec les évolutions d'un contexte politique, économique et social particulier.

On trouve, en effet, différents degrés de politisation au sein des ONG qui impliquent les travailleurs humanitaires, entre un évitement relatif des sujets politiques et une implication engagée et revendicatrice. À MSF, Ludovic Joxe nous montre cette trame, illustrée sous la forme d'une pyramide dans laquelle les « impolitisés » sont très nombreux mais assez peu vocaux, quand les plus politisés et emblématiques « politisés critiques » de l'ONG sont minoritaires mais fers de lance de l'image de MSF. Les orientations stratégiques de l'ONG sont pourtant façonnées par ces groupes et l'équilibre militant de l'ONG ne peut se passer de ces dynamiques internes, faites de débats et éventuellement de tensions, qui légitiment l'intervention et les positionnements politiques en interne comme en externe.

La contribution de Nourreddine Mihoubi approche des thèmes similaires, mais du point de vue d'ONG locales. Il problématise une notion communément acceptée dans les études de l'action de

l'humanitaire et du développement : la professionnalisation des ONG locales suivant des standards internationaux - il prend exemple d'associations algériennes actives dans les domaines de l'aide aux personnes en situation de handicap, de l'environnement et des droits des enfants – mènerait à une dépolitisation de la société civile. Au contraire, suivant Mihoubi, les formations comprennent un volet technique mais insistent aussi sur l'importance de participer à l'élaboration de politiques publiques. Par son analyse du cheminement et de l'impact du travail des associations, l'auteur souligne que les partenariats entre acteurs locaux et internationaux permettent, en effet, d'empiéter sur le monopole décisionnel des agents de l'État.

C'est avec l'angle d'approche spécifique du secteur éducatif que Claire Lefort-Rieu nous permet de comprendre comment les politiques humanitaires qui y sont mises en œuvre au Cameroun influencent les stratégies gouvernementales. Le secteur préscolaire, le cas de la « crise anglophone » (un conflit opposant groupes armés sécessionnistes et forces étatiques à l'ouest du pays) et l'analyse d'un projet de formation professionnelle démontrent comment le politique est omniprésent dans le milieu scolaire. Les interventions des ONG et le contexte général étatique ne cessent de se répondre et font du secteur éducatif à la fois un enjeu et une représentation des enjeux liés à l'humanitaire, dans un pays où les interventions internationales font l'objet de fortes convoitises et récupérations de la part des acteurs politiques.

Quand l'épidémie de Ebola est survenue en 2018-2020 dans le Kivu en République démocratique du Congo, les tensions furent exacerbées dans la région, déjà fortement instable. Les équipes chargées de lutter contre l'épidémie subirent des violences, que Jules Villa aide à comprendre en les réinsérant dans un cadre historique et politique dépassant l'intervention humanitaire en elle-même. La réponse à l'épidémie devenait une occasion, pour certains acteurs locaux, d'exprimer des messages à caractère politique, alors que les violences étaient entretenues par des élites qui profitaient du contexte sanitaire et de l'attention internationale pour exister et participer à l'« Ebola business ».

Enfin, Maëlle Calandra analyse les publications d'un large groupe Facebook créé après une éruption volcanique sur l'île d'Ambae, en Mélanésie, et ce faisant le rôle des réseaux sociaux en tant que source d'information mais aussi de mobilisation suivant une catastrophe dite naturelle. Via les réseaux sociaux, les organisations humanitaires et les autorités gouvernementales peuvent obtenir une meilleure compréhension de la façon dont les personnes directement touchées perçoivent la catastrophe et la réponse humanitaire, pour peu qu'elles portent attention à ce type de support. Dans le cas précis de l'éruption sur Ambae, les discussions sur le groupe Facebook ont surtout porté sur les actions de solidarité informelles, à l'exception de la critique de l'ordre d'évacuation de l'île, qui a été jugé trop hâtif.

Pour clore ce numéro spécial, la rubrique « Terrains de COM » propose un texte de Julie Ruberto concentré sur des questions d'ordre méthodologique. Motivée par son expérience préalable dans le domaine de l'aide sociale, Julie Ruberto s'est attelée à étudier les dynamiques entre bénévoles, décideurs et personnes sans-abris bénéficiant de maraudes dans la ville de Nice. Son approche est ethnographique : elle tente de comprendre les logiques d'action des différentes parties prenantes lors de longs temps d'échanges et d'observation participative, y compris en tant que membre de l'équipe de bénévole puis remplaçante du référent des maraudes au sein de réunions associatives. Au-delà de sa contribution méthodologique, ce texte introspectif a le mérite de démontrer que l'action humanitaire, et son étude, sont aussi nécessaires dans les pays dits développés.

### III. Discussion et liens entre les contributions

Comme nous le dit Isabelle Desportes dans ce numéro, deux pôles d'analyses sur les liens entre humanitaire et politique se retrouvent et sont toujours liés : celui où l'humanitaire se pratique malgré la politique, et celui où il s'exerce en tant que politique. Pour étudier ces positionnements, souvent évolutifs et variables en fonction du contexte, les analyses viennent souvent des praticiens de l'action humanitaire ou de chercheurs impliqués sur des terrains en crise, qui questionnent leurs propres pratiques ou celles auxquelles ils assistent.

#### 1. L'humanitaire malgré la politique (*navigating politics*)

En Éthiopie, le régime s'appuie sur des pratiques autoritaires. Il y a un « trop-plein » d'État qui traverse toute la société, et notamment le travail des acteurs humanitaires. Par exemple, leur enregistrement administratif est très contrôlé, les visas des expatriés difficiles à obtenir, courts et révocables en temps de tensions, et les fonds employés sont sujets à des réglementations souvent floues, donc propices à la « sur-interprétation » (Corbet, Bayle, Labzaé, 2017 ; Desportes, Mandefro, Hilhorst 2019). Le personnel humanitaire doit se plier à ces contraintes d'un pays emblématique de l'histoire humanitaire, où les mêmes ONGI sont parfois présentes depuis les famines des années 1980, reniant certains de leurs principes et valeurs (Corbet 2021). En même temps, les besoins sont très présents, entre des crises longues telles que celle de l'accueil des réfugiés soudanais, d'autres plus récentes telles que la guerre au Tigray, et les questions récurrentes de changement climatique dans des zones à prédominance agricole où la tension foncière ne cesse de s'accroître.

Cet exemple est une illustration du premier axe de ce numéro spécial : l'action humanitaire est sujette aux interventions politiques, en particulier en ce qui concerne ses interactions avec le pays d'accueil de l'aide, qui reste souverain sur son territoire. Les acteurs humanitaires doivent se positionner face à l'ingérence qu'elles peuvent avoir, car dans beaucoup de pays – et contrairement à ce qui a parfois été le cas au début de l'histoire des ONG - ils ne peuvent pas faire « tout ce qu'ils veulent n'importe où ». Mais à partir de quand et comment les autorités influencent-elles l'intervention humanitaire, et jusqu'à où est-ce acceptable pour les acteurs humanitaires ? En somme, quand est-ce que l'indépendance de l'action humanitaire se trouve compromise ? Comment et où trouver la limite, alors que de plus en plus de pays font valoir leur droit de souveraineté et leur capacité à s'occuper eux-mêmes des personnes vulnérables ? Quels sont les instruments des pays qui posent des limites à travers des restrictions claires, par exemple en interdisant l'accès à certaines régions, ou par des moyens bureaucratiques plus insidieux, par exemple en contrôlant les enregistrements, les fonds et le périmètre de l'intervention ? Quelle est la marge de manœuvre d'une intervention menée sur des fonds internationaux qui déterminent, en amont, ses objectifs et modes d'action ?

L'étude au sein de MSF, menée par Ludovic Joxe, nous raconte comment ces questionnements sont récurrents au sein de l'ONG. Ils en sont l'image et la légitimité, mais l'auteur nous explique que ce n'est pas un phénomène « naturel » mais plutôt un assemblage de comportements, souvent de tensions, entre différentes typologies d'employés revendiquant plus ou moins des stratégies politiques au sein de l'ONG. Verena Richardier a travaillé au sein de deux ONG en Chine, ce qui lui permet de développer son analyse sur les registres émotionnels mobilisés. Ces derniers ont un impact sur la façon dont peuvent être critiquées les politiques nationales du handicap. Ainsi,

l'ONG chinoise réussit à mener ses actions en usant des registres émotionnels - plus compassionnels - ce qui lui permet, en filigrane, de mener une telle critique. On voit avec ces deux exemples comment les ONGS naviguent au travers de la politique pour un objectif - celui d'aider - sans jamais être détachées du fait politique, en interne ou dans leur communication, de manière vocale ou plus indirectement : elles *sont* aussi toujours politiques.

## 2. L'humanitaire en tant que politique (*doing politics*)

En Haïti, les organismes d'aide se sont massivement activés après le séisme de 2010. Les fonds amassés, notamment en raison de la médiatisation de la situation, ont provoqué un *rush* humanitaire, souvent critiqué pour avoir été mal coordonné et avoir abouti à des pratiques inefficaces, voire non éthiques (Katz 2014, Farmer 2011). Beaucoup de programmes d'aide ont été effectués en parallèle, voire au dépend, des personnels et infrastructures locales, menant non pas à un renforcement mais à un effacement des ressources locales (Schwartz, 2010). Ce cas nous amène à nous demander si l'intervention humanitaire peut déstabiliser un pays à moyen et à long terme, voire instaure un système parallèle au système étatique, et questionne l'efficacité d'une aide décontextualisée d'un environnement politique souvent complexe. Il s'agit donc d'interroger les décisions prises par les bailleurs et organisations humanitaires, mais aussi par d'autres acteurs qui s'engagent sur les terrains en crise (société civile, gouvernement, groupes armés, groupes privés...).

Nombre de chercheurs récusent l'idée que l'humanitaire serait apolitique. Au contraire, pour certains, il serait intimement lié à des projets impérialistes, militaires ou géopolitiques (Baughan, Fiori, 2015 ; Lopez, Bhungalia, Newhouse, 2015). Sur le lieu d'intervention, quand une ONGI elle-même sélectionnée arrive avec des fonds, choisit du personnel qualifié international ou local, met en place des dispositifs d'aide qui ont tendance à perdurer, peut-on dire que son mode de fonctionnement et d'action est politique ? Ces décisions mènent à un rééquilibrage des relations de pouvoir et de légitimité entre différents acteurs (Kleinfeld, 2007). Plus globalement, l'aide humanitaire peut s'articuler autour de stratégies de diplomatie douce, et de plaidoyer. Concernant la diplomatie douce, comment les acteurs humanitaires choisissent-ils d'interagir avec les bailleurs de fonds (et les pays d'origine associés) qui les financent ? Priorisent-ils certains pays, parfois en lien avec des politiques de développement elles-mêmes liées aux intérêts économiques, menant alors une action de « diplomatie douce » (ou diplomatie humanitaire : De Lauri, 2020) : une « main gauche », curative, intervenant après un problème (Agier, 2003) ? Concernant le plaidoyer, celui-ci est devenu, ces dernières années, une manière d'agir visant à exposer l'ONG pour recevoir plus de fond, mais aussi à agir politiquement pour plus de cohérence dans l'action. Ce plaidoyer devient alors militant (ce qui reflète aussi de nouveaux profils d'engagement : Collovald, 2001), et montre que de plus en plus d'organisations humanitaires ne peuvent et ne veulent plus se contenter de panser les plaies, mais veulent les exposer et les éviter en amont. Ces nouvelles pratiques posent des questions plus générales quant à l'interprétation et l'application des principes humanitaires, en particulier l'impartialité et l'humanité. Cette tendance s'accroît d'autant plus que nombre de crises deviennent durables chroniques, telles que celles associées au changement climatique.

C'est bien parce que l'action humanitaire est perçue comme politique, ou interprétée comme telle (par exemple en étant jugée comme insuffisante), qu'elle est parfois contestée. Ainsi, les ONGS internationales et locales sont décrites comme à la solde des « agents impérialistes » par des

membres du gouvernement au Zimbabwe (article de Desportes). La réponse humanitaire à la crise Ebola dans le Kivu a été prise au cœur de tensions qui dépassaient largement le cadre humanitaire : de nombreux acteurs contestaient ou attaquaient les soignants dans le but d'exister sur une scène de conflit et de montrer leur domination. Ils lisaient donc l'intervention humanitaire comme une intervention politique (Villa, ce numéro). Sans être aussi directes, les réactions des internautes suite à l'éruption volcanique sur Ambae dans le Vanuatu font elles aussi état d'une désarticulation plus large entre habitants de l'île et leurs dirigeants (article de Calandra). Alors que les autorités organisent le déplacement des populations de l'île d'Ambae, les habitants eux soutiennent qu'ils ont appris à vivre avec leur volcan, et craignent la perte de statuts, représentations socioculturelles et de hiérarchies politiques que signifierait un exil forcé.

### 3. Étudier les interactions entre humanitaire et politique

Tout terrain d'enquête comporte des difficultés, mais ceux qui traitent de situations touchant à l'acte d'aider, c'est-à-dire à l'intime et à tous les appareils qui se déploient autour en situations de tensions, demandent des enquêtes longues, qualitatives, lors desquelles le chercheur doit savoir s'adapter (Ayimpam, Chelpi-den Hamer, Bouju, 2014). Cela est vrai pour l'ensemble des articles de ce numéro spécial. La plupart traite de sujets sensibles, telle que l'aide aux personnes handicapées en Chine, notamment vue du prisme de parents concernés (Richardier), ou l'attachement des habitants aux terres que les autorités veulent leur forcer de quitter suivant la crise éruptive à Ambae (Calandra). Les contextes tendus ne sont pas en reste. En Éthiopie, en Birmanie et au Zimbabwe, les acteurs humanitaires interrogés par Desportes opèrent ainsi dans l'incertitude et, souvent, la peur, qui caractérisent les zones de conflit avec des pratiques autoritaires. L'autoritarisme, et une Algérie à l'aune d'importants bouleversements politiques, forment aussi le contexte de l'étude sur la professionnalisation des ONGs faite par Mihoubi. Dans la région du Kivu (République démocratique du Congo) étudiée par Villa, les attaques répétées, systématiques et violentes contre les équipes de la réponse à Ebola s'inscrivant dans « la continuité de rapports brutaux et inégaux avec l'autorité », sont le cadre du terrain de recherche de Villa.

Ce numéro spécial ajoute ainsi, en filigrane, des questions méthodologiques d'ordre éthique et politique à la réflexion. Le chercheur doit se positionner entre les multiples enjeux du terrain d'étude ; la place du chercheur se pose toujours, bien que pas toujours explicitement. En étudiant les interrelations entre humanitaire et politique sur le terrain, les chercheurs sont confrontés à bon nombre de questions d'ordre méthodologique et éthique. Comment accéder aux interlocuteurs que l'on souhaite rencontrer, tout en garantissant son indépendance de chercheur, et sa santé physique et mentale ? Peut-on mener une recherche en étant soi-même acteur humanitaire ?

Joxe, Richardier, Lefort-Rieu et Ruberto se sont attelés à l'exercice décrit dans la question précédente. Les trois premiers ont pu « accéder à leurs terrains » par leur activité professionnelle au sein d'ONGs avant ou même pendant leur période de recherche. Pour son enquête, Ruberto est devenue bénévole des maraudes du Secours populaire à Nice. Une telle approche, de « l'intérieur » des rouages humanitaires, peut présenter les avantages de relations de confiance déjà établies, d'une « immersion » directe dans les coulisses d'une organisation humanitaire, et d'accès à des espaces réservés (par exemple une réunion au siège du Programme des Nations unies pour le développement à Pékin pour Richardier). Les connaissances ainsi récoltées, qui vont souvent de pair avec une approche ethnographique, sont d'autant plus riches et nuancées.

Richardier indique ainsi que « beaucoup plus peut se passer sous les mots lissés d'un document officiel ou partagés le temps d'un échange. Ce sont donc aussi les moments de doutes qui sont intéressants ». L'analyse de Joxe est également issue d'une « ethnographie embarquée » qui demande d'avoir du recul et de l'analyse sur ses propres pratiques et perceptions, comme sur celles de son environnement immédiat : il était, effectivement, membre de MSF - l'ONG sur laquelle repose son texte pendant de longues années. Le fait d'avoir pu traverser ce milieu professionnel dans le temps, à travers divers postes et sur plusieurs sites d'intervention, lui permet de déterminer les invariants de l'engagement au sein de l'ONG, surtout pour ce qui est de l'engagement dans le politique que certains collègues peuvent avoir, particulièrement au regard d'une ONG à la réputation politique affirmée (Abu-Sada, 2010).

Toutefois, le positionnement du chercheur vis-à-vis de ceux qui sont parfois ses collègues, et de ceux qui reçoivent de l'aide, peut se compliquer. Lefort-Rieu est consciente d'être « systématiquement renvoyée » au « statut d'Occidentale ou d'employée humanitaire » lors de son terrain au Cameroun. S'inspirant entre autres de la géographie féministe anglophone, elle a donc choisi d'intégrer « de longs temps d'échanges avec des familles et des individus rencontrés en dehors du cadre humanitaire » dans son enquête. D'après son expérience, cela a permis d'avoir des échanges plus ouverts et riches, « évitant l'écueil d'une victimisation globale des réfugiés pour tenir compte de la pluralité de leurs situations, profils, stratégies et capacités d'agir (Baujard, 2005) ». La question du rapport de pouvoir inégal entre chercheurs souvent blancs et issus d'universités occidentales et de populations en besoin d'aide humanitaire est ainsi posée.

Julie Ruberto pour sa part confronte directement la question de l'engagement avec ses interlocuteurs : comment gagner leur confiance, définir sa place auprès d'eux, mais aussi « vis-à-vis de soi-même » ? Pour l'auteur, la tâche est particulièrement ardue. Son approche ethnographique comprend une phase d'intégration auprès de bénévoles du Secours populaire, dont elle n'approuve pas toujours les pratiques. De plus, son positionnement au cours de ses trois phases de terrain, au contact avec les bénévoles, les décideurs, puis les sans-abris eux-mêmes, nécessite une réadaptation constante, allant de pair avec son lot de tensions et de questions éthiques.

La plupart des articles adressent ces questions indirectement, et bon nombre de questions restent en suspens. Par exemple, comment garantir sa propre sécurité et celle de ses interlocuteurs ? Les critères méthodologiques et éthiques excluent-ils le traitement de certains sujets ? Une fois le terrain clos, *a fortiori* dans des zones de conflit ou de fortes tensions politiques, y a-t-il des informations qu'il vaut mieux taire pour protéger les stratégies humanitaires ? De la prise de contact à la rédaction en passant par l'analyse des données, les dilemmes sont nombreux et le chercheur qui mène une enquête sur les terrains d'intervention humanitaire peut osciller entre différents rôles, tour à tour perçu comme chercheur, lanceur d'alerte, agent de l'état, journaliste d'investigation ou même espion... Des contributions méthodologiques faites au sujet de terrains de recherche menés par exemple au Rwanda (Fujii, 2010 ; Chakravarty, 2012), en Birmanie (Matelski 2014), en Afghanistan et au Soudan du Sud (Mena et Hilhorst, 2021), ou plus largement dans des contextes à pratiques autoritaires (Glasius *et al.*, 2019) donnent de nombreux éléments de réponse. Toutefois, le sujet mériterait d'être encore davantage creusé, spécifiquement concernant l'étude des dynamiques humanitaires et leur rapport au politique.

## **Conclusion**

En prenant en compte les différentes approches disciplinaires, les articles présentés dans ce numéro s'inscrivent dans des perspectives multiscalaires et dépassent les frontières idéologiques : « la critique est aisée, mais l'art est difficile ». Alors que certains acteurs humanitaires doivent s'accommoder d'un environnement politique pour mener à bien leur travail, se substituer à lui ou s'en passer, on peut se demander si certaines organisations « non gouvernementales » sont aujourd'hui plus devenues « non gouvernables » tant elles sont empreintes de la question politique, par connivence ou évitement. La place du chercheur, tant méthodologique qu'éthique, envers des relations compliquées est alors une question primordiale pour interroger la démarche de recherche.

### **Bibliographie :**

Abbassi F., 2016. « La dynamique de recrutement chez les Frères musulmans : La da'wa, un processus de mobilisation », in F. Kaouès, & M. Laakili, (Eds.), *Prosélytismes : Les nouvelles avant-gardes religieuses*. Paris, CNRS Éditions.

Abu-Sada C., 2010. « La perception de MSF sur les terrains d'intervention : le cas du Niger ». *Humanitaire*, 24, URL : <http://journals.openedition.org/humanitaire/704>, 24 [Consulté le 26 mars 2022].

Agier M., 2003. « La main gauche de l'Empire. Ordre et désordres de l'humanitaire ». *Multitudes*, vol. no 11, no. 1, p. 67-77.

Ayimpam S., Chelpi-den Hamer M., Bouju J. (coord), 2014. « Les terrains du développement et de l'humanitaire ». *Anthropologie et développement*, n°40-41, 216 p.

Baughan E., Fiori J., 2015. « Save the Children, the Humanitarian Project, and the Politics of Solidarity: Reviving Dorothy Buxton's Vision ». *Disasters*, vol. 39 no S2, p. 129-45.

Bellion-Jourdan J., 2006. « Les ONG islamiques sont-elles purement humanitaires ? réflexions sur une vraie fausse question ». *Vacarme*, vol. 34, no. 1, p. 183-188.

Brauman R., Petit P., 2002. *Humanitaire, le dilemme*. Paris, Éditions Textuel, 120 p.

Buirette P., Lagrange P., 2008. « IV. Droit international humanitaire et ONG : le dépassement de l'action humanitaire traditionnelle », in P. Buirette (éd.), *Le droit international humanitaire*. Paris, La Découverte, p. 69-80.

Chakravarty A., 2012. « 'Partially Trusting' Field Relationships Opportunities and Constraints of Fieldwork in Rwanda's Postconflict Setting ». *Field Methods*, vol. 24, no 3, p. 251-71.

Collinson S., Duffield M., 2013. « Paradoxes of presence: Risk management and aid culture in challenging environments ». *Humanitarian Policy Group*, London, Overseas Development Institute, 47 p.

Collovald A., 2001. « De la défense des « pauvres nécessiteux » à l'humanitaire expert.

Reconversion et métamorphoses d'une cause politique ». *Politix*, vol. 4, n°4, p. 135-161.

Corbet A., Bayle G., Labzaé M., 2017. Agents de l'État et acteurs humanitaires : enjeux d'une interdépendance négociée. Étude de cas à Gambella. Paris, Fonds Croix-Rouge Française, 26 p.

Corbet A., 2021. « Quand la faim demeure. Politique et aide humanitaire dans une région marginalisée (Éthiopie) ». *Tracés*, n°41, p. 23-43.

Dauvin P., Siméant J., 2002. *Le travail humanitaire : Les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris, Presses de Sciences Po, 444 p.

De Lauri A., 2020. *La diplomatie humanitaire*. CMI Brief, 4 p.

Farmer P., 2011. *Haiti after the earthquake*. New York, Public Affairs, 480 p.

Fassin D., 2006. « L'humanitaire contre l'État, tout contre ». *Vacarme*, vol. 1, p. 15-19.

Fujii L. A., 2010. « Shades of Truth and Lies: Interpreting Testimonies of War and Violence ». *Journal of Peace Research*, vol. 47 no. 2, p. 231-41.

Glasius M., de Lange M., Bartman J., Dalmasso E., Lv A., Del Sordi A., Marcus Michaelson M., and Ruijgrok K., 2018. *Research, Ethics and Risk in the Authoritarian Field*. New York, Palgrave MacMillan ; Cham, 122 p.

Grünwald F., 2020. « Catastrophes : qu'ont à dire les humanitaires ? ». *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 98, n° 2, p. 83-88.

Herlemont-Zoritchak N., 2009. « « Droit d'ingérence » et droit humanitaire : les faux amis ». *Humanitaire*, n°23, URL : <https://journals.openedition.org/com/7501> [consulté le 10/10/2021].

Hilhorst D., Desportes I., de Miliano C., 2019. « Humanitarian governance and resilience building: Ethiopia in comparative perspective ». *Disasters*, 43(S2), p. 109-131.

Jeangène Vilmer J. B., 2014. « Du Kosovo à la Syrie : l'intervention humanitaire armée », in : J. V. Holeindre (éd.), *La guerre : Des origines à nos jours*. Auxerre, Éditions Sciences Humaines, p. 239-245.

Katz J., 2014. *The Big Truck That Went by: How the World Came to Save Haiti and Left behind a Disaster*. New York, Palgrave Macmillan, 336 p.

Kleinfeld M., 2007. « Misreading the Post-Tsunami Political Landscape in Sri Lanka: The Myth of Humanitarian Space ». *Space and Polity*, vol. 11 no. 2, p. 169-84.

Le Naëlou A., Hofmann E., Kojoué L., 2020. L'aide internationale au développement. Acteurs, normes et pratiques. *Revue internationale des études du développement*, vol. 1, n° 241, 242 p.

Leebaw B., 2007. « The Politics of Impartial Activism: Humanitarianism and Human Rights ». *Perspectives on Politics*, vol. 5 no. 2, p. 223-39.

Lopez P. J., Bhungalia L., et Newhouse L. S., 2015. « Geographies of Humanitarian Violence ». *Environment and Planning A: Economy and Space*, vol. 47, n° 11, p. 2232-2339.

Magone C., Neuman M., Weissman F., 2011. *Agir à tout prix ? Négociations humanitaires : l'expérience de MSF*. Paris, La Découverte, 343 p.

Matelski M., 2014. « On Sensitivity and Secrecy: How Foreign Researchers and Their Local Contacts in Myanmar Deal with Risk under Authoritarian Rule ». *Journal of Burma Studies*, vol. 18 n°1, p. 59-82.

MDM (Médecins du Monde), 2020. Podcast « La voix est libre », Épisode 6 « Même les guerres ont des règles », URL : <https://podcast.medecinsdumonde.org> [Consulté le 24/5/1982].

Mena R., & Hilhorst D., 2021. « Ethical considerations of disaster research in conflict-affected areas ». *Disaster Prevention and Management: An International Journal*, 15 p.

Schloms M., 2005. « Le dilemme inévitable de l'action humanitaire ». *Cultures & Conflits*, n°60, p. 85-102.

Schwartz T., 2010. *Travesty in Haiti: a true account of Christian missions, orphanages, fraud, food aid and drug trafficking*. Charleston, BookSurge Publishing, 334 p.

Skinner R. & Lester A., 2012. « Humanitarianism and Empire: New Research Agendas ». *The Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. 40, n°5, p. 729-747.

Stoddard A., Harvey P., Czwarno M. & Breckenridge M.J., 2020. « Aid Worker Security Report 2020: Contending with threats to humanitarian health workers in the age of epidemics ». *Humanitarian Outcomes*, August, 22 p.

TNH (The New Humanitarian), 2016. « Sommet humanitaire Mondial : gagnants et perdants », Heba Aly, en ligne le 26 mai 2016. URL : <https://www.thenewhumanitarian.org/fr/2016/05/26/sommet-humanitaire-mondial-gagnants-et-perdants> [Consulté le 12/01/2021].

UNHCR (Agence des Nations unies pour les réfugiés), Éthiopie, URL : <https://www.unhcr.org/fr/ethiopie.html> [Consulté le 25/12/2021].

Weissman F., 2003. *À l'ombre des guerres justes*. Paris, Flammarion, 384 p.